

PROCES-VERBAL
CONSEIL SCIENTIFIQUE ET PEDAGOGIQUE RESTREINT
DE L'EUR ODYSSEE DU VENDREDI 6 JUIN 2025
Adopté en COSP Restreint du 24 octobre 2025

Séance tenue en présentiel

Etaient invité.e.s :

MEMBRES PRESENTS DISPOSANT DU DROIT DE VOTE

Julien ANDRIEU, Fanny VERKAMPT, Christian RINAUDO, Frédéric COUSTON, Quentin MEGRET
Arnaud BARTOLOMEI (départ à 16h00 – ne vote pas)

AUTRES MEMBRES PRESENTS sans droit de vote

Sébastien GUINET, Guillaume CHAUX, Myrina MEUNIER
Equipe ODYSSEE : Monique VERRIERE (secrétaire de séance)

MEMBRES EXCUSES ou ABSENTS

Martine REGERT, Karine EMSELLEM, Benoît DERIJARD

MEMBRES non conviées – Porteuses de projet

Isabelle MILHABET, Géraldine BOZEC, Auréade HENRY

ORDRE DU JOUR

- **Contrat doctoral de l'EUR ODYSSEE - Sujet**

M. Julien ANDRIEU ouvre la séance du COSP restreint à 15 heures. Elle fait suite au COSP plénier qui vient de se tenir.

Mme Fanny VERKAMPT rappelle la procédure générale d'évaluation des propositions de sujet de contrats doctoraux :

- Seuls les membres élus des collèges A et B du COSP participent à l'évaluation et au classement des dossiers et seuls les membres élus des collèges A et B du COSP présents à la séance lors des présentations et débats pourront voter pour ce scrutin spécifiquement. Les procurations ne seront pas prises en compte.
- Les membres élus des collèges A et B du COSP porteurs ou co-porteurs d'un projet seront invités à le présenter et à répondre aux questions des autres membres. Cependant, ils ne pourront pas assister à la présentation des autres projets, ni participer aux évaluations et discussions. Ils ne participent donc pas au vote.

Les membres du COSP plénier sont autorisés à assister au COSP restreint, sous réserve de demeurer observateurs.

L'ensemble des dossiers reçus ainsi que la procédure d'évaluation associée à une grille critériée ont été adressés au préalable à la séance aux membres des collèges A et B.

Mme Fanny VERKAMPT rappelle que les membres du précédent COSP avaient l'année dernière, demandé à ce que la grille d'évaluation soit modifiée et invitaient la prochaine équipe de direction à s'emparer de ce sujet. C'est ce qui a été fait par la nouvelle direction. Une nouvelle grille d'évaluation a été élaborée. Elle s'attache à répondre du mieux possible aux deux objectifs suivants :

1. Soutenir les projets s'inscrivant dans le développement scientifique de l'un des axes ou objectifs de l'EUR tout en alimentant les priorités scientifiques des laboratoires qui y sont adossés.
2. Promouvoir des critères centrés sur les projets et leur qualité didactique, et ce, tant dans leur écriture que dans leur présentation.

Les critères d'évaluation de la grille correspondent à ceux figurant sur l'AAP, et recouvrent donc fortement ceux utilisés dans la précédente grille d'évaluation. Néanmoins, les indicateurs relatifs à ces critères ont, quant à eux, été revus pour faciliter le travail d'évaluation de projets s'inscrivant dans des thématiques riches et variées, parfois dans le domaine d'expertise des membres du COSP et parfois en dehors. La procédure d'évaluation reprend et précise l'ensemble de ces éléments.

Rappel des critères d'évaluation des propositions formulés dans l'AAP :

- L'inscription du sujet dans un des axes de recherche de l'EUR ODYSSEE.
- L'originalité et le positionnement scientifique du sujet aux niveaux national, européen et international.
- La compétence de l'équipe de recherche sur le sujet concerné.
- La diversité des projets de thèse (pertinents et réalisables en 3 ans) possibles au sein du sujet de recherche proposé.

➤ **L'évaluation des propositions se déroulera en deux étapes :**

1. Une évaluation de la présentation écrite de chaque proposition selon les critères définis ci-dessous et les indicateurs présentés dans la grille critériée donnera lieu à une note globale sur 20.

Présentation générale des critères retenus, de leurs indicateurs et de la pondération

Critères	Coefficients Note globale	Indicateurs	Coefficients au sein du critère
L'inscription du sujet dans un des axes ou enjeux de recherche de l'EUR ODYSSEE	2	Adéquation dans un axe et/ou un enjeu de l'EUR ODYSSEE (il n'est pas attendu une inscription dans plusieurs axes ou enjeux)	1
L'originalité et le positionnement scientifique du sujet aux niveaux national, européen et international.	3	Positionnement sur l'existant et l'état de l'art	1
		Intérêt du sujet dans le domaine de recherche	2
Adéquation du sujet au laboratoire	1	Thématiques ou méthodes déjà travaillées dans le laboratoire ou sont nouvelles et en adéquation avec la politique scientifique du laboratoire	1
La diversité des projets de thèse (pertinents et réalisables en 3 ans) possibles au sein du sujet de recherche proposé.	2		1
Caractère pédagogique de la présentation du projet	3	Compréhension du sujet et de sa complexité	1

2. Une évaluation de la présentation orale de chaque proposition : le-a porteur-se ou les co-porteur-se-s présentera/présenteront leur projet pendant 10 minutes maximum ; cette présentation sera suivie d'un échange de 10 minutes maximum avec les membres du COSP (questions-réponses). La présentation orale et les réponses aux questions permettront d'ajuster, si besoin, les évaluations formulées via la grille critériée en étape 1 et, de là, la note globale sur 20.

La direction de l'EUR a reçu quatre propositions de sujet. Des auditions en présentiel ou en distanciel ont été organisées comme suit :

Horaire audition	Laboratoire	Porteur	Titre
15H00	LAPCOS	BASTART Jennifer	Impact de l'entitativité sur les stratégies de gestion de l'identité sociale et sur les stéréotypes
15H25	URMIS	BOZEC Géraldine	Saisir le racisme quotidien à partir de l'expérience vécue
15H50	CEPAM	NICOUD Elisa	Milieus et modes de vie des chasseurs-cueilleurs du Pléistocène : approches socio-environnementales intégrées
16H15	LAPCOS	HALLOY Arnaud (en distanciel)	Les savoirs expérientiels écologiques : vers une gestion et une préservation ajustée à la complexité des territoires

Après les auditions et les échanges, qui ont permis d'éclaircir les différents sujets abordés et de réajuster certains points si nécessaire conformément à la procédure, les membres élus des collèges A et B concernés sont invités à communiquer par un vote à bulletin secret la note globale de chaque dossier. Pour chaque dossier, le calcul de la médiane des notes attribuées permettra d'établir le classement final. En cas d'égalité, un vote sera organisé pour départager les dossiers au nombre de voix favorables.

Le résultat du vote est le suivant :

Sujet →	Impact de l'entitativité sur les stratégies de gestion de l'identité sociale et sur les stéréotypes	Saisir le racisme quotidien à partir de l'expérience vécue	Milieus et modes de vie des chasseurs-cueilleurs du Pléistocène : approches socio-environnementales intégrées	Les savoirs expérientiels écologiques : vers une gestion et une préservation ajustée à la complexité des territoires
Laboratoire →	LAPCOS	URMIS	CEPAM	LAPCOS
Porteur.se.s →	Direction : Jennifer BASTART Co-direction : Isabelle MILHABET	Direction : Géraldine BOZEC Co-direction : Fabrice DHUME	Direction : Elisa NICOUD Co-directions envisagées : Antonin TOMASSO Auréade HENRY Louise PURDUE	Direction : Arnaud HALLOY Co-direction : Emmanuelle RICAUD-ONETO
VOTE 1	18	14	13	17
VOTE 2	19,73	19,73	17,36	17,64
VOTE 3	19,73	17,64	18,91	12
VOTE 4	19,18	19,45	16,82	11,09
VOTE 5	17,82	18,82	14,18	8,73
MEDIANE	19,18	18,82	16,82	12

Au vu du résultat des votes et des discussions :

Le sujet « Impact de l'entitativité sur les stratégies de gestion de l'identité sociale et sur les stéréotypes » porté par Mme Jennifer BASTART est retenu à l'UNANIMITE.
(sur financement IDEX)

L'ordre du jour étant épuisé, M. Julien ANDRIEU remercie les membres et lève la séance à 17 heures.

Université Côte d'Azur
Ecole Universitaire de Recherche ODYSSEE
Société et Environnement
Directeur
Julien ANDRIEU

